Image not found or type unknown

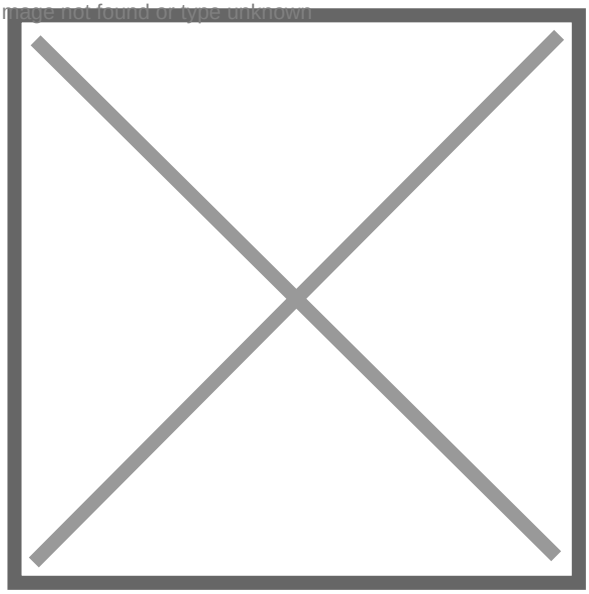

# Droits de visite des grands-parents

Par **Karine**, le **20/05/2008** à **10:39**

Bonjour,

Mes parents et moi sommes en conflit depuis plusieurs mois. Je les ai malgré tout toujours laissés voir ma fille de 8 ans. Hier j'ai refusé qu'ils la voient car la dernière fois, ma fille m'a rapporté que ses grands parents lui avaient dit des choses incorrectes (est-ce que maman est gentille avec toi? Tu aimes plus tes autres grands-parents que nous ...). A présent, ils me menacent d'aller en justice afin de pouvoir la voir contre mon gré.
Je sais qu'ils en ont le droit, mais que risquent-ils d'obtenir le cas échéant? Un jour par mois ou plus?
Si j'accepte de leur laisser la voir une ou 2 fois par mois, peuvent-ils quand même aller en justice pour essayer d'obtenir plus?
Ont-ils le droit de m'imposer les jours de visite?
Merci.

Par **Jurigaby**, le **20/05/2008** à **14:18**

Bonjour.

ON ne peut pas répondre à ce genre de questions sans avoir le dossier sous les yeux, et encore.
Ce que je peux vous dire, c'est que ce droit, bien que prévu par la loi peut être exercé d'autant de manières différentes que ce qu'il y a de cas.

Autrement dit, même si vous la laissez voir votre fille, elle pourra toujours aller en justic est

chercher à obtenir plus.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés